



Ordonnance de télécom CRTC 2007-193

Ottawa, le 31 mai 2007

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	85	le 2 mai 2007	le 31 mai 2007r
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	90	le 18 mai 2007	le 1 ^{er} juin 2007
Bell Canada	7030	le 2 mai 2007	le 31 mai 2007
TBayTel	132	le 17 mai 2007	le 1 ^{er} juin 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>